

ANNONCES NOUVELLES.

Avis aux entrepreneurs—David Ouellet.
 Encan de Meubles de Ménage—Oct. Lemieux & Co.
 Perdu.
 Chemin de fer Intercolonial—D. Pottinger.
 Vente à l'encan d'un fonds d'Épicerie de Meubles de Ménage—Dery & Co.
 Jardinier demandé—N. Brindamour.
 Sirope des Enfants.
 A. O. Raymond, libraire importateur.
 Encan de succession de Meubles, de Ménage, Pianos, etc.—Oct. Lemieux & Co.
 Jambons Fumés—O. Jacques & Co.
 Chemin de fer Intercolonial—D. Pottinger.
 A. Vendre—O. A. Langlois.
 Demande.
 Poissons ! Poissons !—A. Toussaint.
 Pâques—George Tangway.
 Pipes—B. Houde & Co.
 Jambons pour Pâques—J. B. Renaud & Co.
 Avis important—Capt. Nap. Pelletier.
 Pour Pâques—Foumiliac.
 Printemps 1882—Fyfe, Wright & Leitch.
 Marchandises nouvelles—Glover, Fry & Co.

QUEBEC,

LUNDI, 3 AVRIL 1882.

DEUX DISCOURS.

M. Stephens a bien prétendu terrasser le gouvernement et M. Beaubien n'a pas voulu le servir, et cependant l'un et l'autre ont, sur des points capitaux, fortifié sa position. Dirigés contre le ministère, les deux discours, à un moment donné, tournent contre l'opposition.

Le député de Montréal-Centre a levé d'un geste le voile que ses amis s'efforcent d'étendre sur la situation. Il a répudié le système Joly et proclamé l'excellence du système de Boucherville. Le rejet du projet de vente signifie la taxe. Pourquoi vendre le chemin lorsque nous pouvons si bien nous taxer ?

Voici les paroles de M. Stephens :

Je vais faire une franche confession, cela fait toujours du bien à l'âme. Je désire avouer que mon parti et mes amis ont eu tort lorsqu'ils ont protesté contre la taxe directe et qu'ils ont entrepris une campagne contre elle. Ce pays ne sera jamais rien tant que le principe de l'impôt sur les municipalités ne sera pas complètement en vigueur. Le temps approche rapidement où la taxe directe sera nécessaire.

Voilà au moins la question bien posée : La vente ou la taxe.

Il est regrettable que tous les membres de l'opposition, ancienne et nouvelle, n'aient pas le franc-parler de M. Stephens. Le pays saurait ce qu'on lui tient en réserve, et ce qui lui adviendrait après le rejet du projet de vente.

Malgré l'importance de cette confession sincère, nous ne savons pas cependant si, à la place du gouvernement, nous ne préférons les aveux du député d'Hochelaga.

Son discours se divise en deux parties bien distinctes ; dans la première, il approuve le gouvernement ; dans la seconde, il le blâme. L'approbation cependant l'emporte sur le blâme, car outre qu'elle est mieux motivée, il va de soi qu'il faut qu'elle s'impose pour qu'un esprit décidé à conclure contre le gouvernement ait tout d'abord fait une aussi grande place à l'éloge.

Le député d'Hochelaga a mis en un relief saisissant ce grand fait : le Pacifique amené dans notre province. Il a montré que c'était là la consécration de la politique inaugurée par sir Geo. Cartier, le couronnement de ses propres efforts et de ceux de ses amis. Faisant taire ses préférences bien connues, il a admis qu'aucun autre arrangement ne nous aurait donné ce résultat d'une importance inestimable.

Il ne s'est pas arrêté là cependant. Réfutant en termes péremptoirs, ceux qui prétendent que le terminus du Pacifique est donné à Montréal et que Québec en sera à jamais privé, il a posé en fait que le terminus était à Saint-

Martin, c'est-à-dire sur la voie de Québec, et dans la seconde partie de son discours, il n'a pas hésité à déclarer que Québec deviendra nécessairement le terminus du Pacifique par rapport à l'Atlantique.

On reconnaît que voilà deux grands faits dont l'admission en pareils termes par un homme identifié depuis l'origine avec toutes les questions se rattachant au Pacifique, jettent dans l'ombre tous les points de détail. Qu'importe après cela que M. Beaubien critique la combinaison proposée pour la partie Est du chemin ? Un gouvernement qui assure au pays pareils résultats, a droit au concours de tous les esprits indépendants.

Même dans la seconde partie du discours de M. Beaubien consacrée à critiquer la vente de la section Est, on peut recueillir des aveux précieux. Ainsi, la présence de M. James G. Ross dans le syndicat inquiète fort le député d'Hochelaga. Il est intéressé, dit-il, dans le chemin du lac Saint-Jean. Ce qui est un sujet de reproche aux yeux de M. Beaubien, est un gage pour nous. Que M. Ross entre dans le syndicat avec le dessein de poursuivre et de mener à bonne fin l'entreprise du lac Saint-Jean, c'est bien ainsi que nous l'entendons, et à nos yeux, les deux affaires s'enchaînent : la vente de la section Est aura pour conséquence de nous assurer la réalisation d'un projet cher à Québec.

LA TACTIQUE DE SIR JOHN

On écrit d'Ottawa à la *Gazette* de Montréal :

"Sir John vient encore de manifester sa merveilleuse habileté comme leader. Depuis plusieurs mois l'opposition avait décidé de faire la prochaine lutte électorale dans l'Ontario sur la question de la frontière ouest et nord d'Ontario.

Le gouvernement de cette province avait même, à la dernière session, censuré le gouvernement fédéral par une série de résolutions, parce qu'il n'avait pas accepté la décision de la commission d'arbitrage. Les résolutions disaient aussi que jamais l'Ontario ne consentirait à se faire enlever ses droits au profit de Québec.

De la Chambre d'Ontario on résolut de porter la question à la Chambre des Communes, dans le but d'en faire le principal facteur des prochaines élections. On rédigea un amendement de censure, et on le confia à M. Mills, qui devait le proposer mardi prochain.

En voyant le jeu de l'opposition, sir John crut ne pas faire mieux que de devancer la tactique de l'ennemi.

En effet, au moment où jeudi après-midi sir Leonard Tilley proposa que la Chambre se formât en comité des crédits, M. Plumb se leva et proposa en amendement que le gouvernement du Canada référât la question de la frontière d'Ontario à la décision finale du Conseil privé d'Angleterre.

Ce mouvement jeta la consternation dans les rangs libéraux qui se voyaient dévancés.

M. Plumb fit l'histoire de la question, des travaux de la commission des arbitres et de leur décision.

Voici la question. Nous le gouvernement McKenzie, Sir Francis Hincks, Sir Edward Thornton et le juge en chef Harrison furent nommés pour trouver la véritable frontière ouest d'Ontario. Ces arbitres ne réussirent pas à trouver la vraie ligne légale et en fixèrent une conventionnelle depuis le confluent de l'Ohio et du Mississippi vers une direction nord-est jusqu'au lac des Bois. Cette décision fut donnée en 1878, et depuis, le gouvernement canadien a refusé de la confirmer. Le territoire en litige est entre Prince Arthur's Landing et le lac des Bois, et l'Ontario prétend qu'on lui vole le territoire que les arbitres lui ont assigné.

D'un autre côté, le gouvernement fédéral prétend que les arbitres ont fixé une frontière de convention au lieu de la véritable frontière : que, dans cette circonstance, la question ne peut être réglée que par un tribunal légal, vu que c'est un point d'interprétation de traités et de conventions, et que, comme le ci devant gouvernement a expressément refusé de s'engager d'avance à accepter la décision des arbitres et de

la faire sanctionner par le parlement, la question reste ouverte et le gouvernement canadien est libre de prendre à son sujet les mesures qu'il croit les plus judicieuses et justes. Le cabinet fédéral est fort anxieux de voir cette question réglée, mais il veut qu'elle soit décidée d'autorité, par le Conseil Privé ou par la Cour Suprême du Canada, au goût d'Ontario, mais non par un tribunal spécial.

Il est possible que l'Ontario, qui réclame un territoire plus grand que celui qui lui a été accordé, puisse obtenir d'une commission légale, tout ce qu'elle réclamait en première instance.

INFORMATIONS.

—Le Conseil législatif s'est ajourné à mardi, 11 avril.

—Le *Globe* annonce solennellement que les élections fédérales sont fixées au six juin.

—On lit dans le *Moniteur du Commerce* :

Les journaux politiques de la capitale de la Province nous donnent en ce moment un triste spectacle. Le dévergondage et la déloyauté de l'injure sont poussés à tel point dans leurs polémiques, qu'en dépit du proverbe, on n'oserait même pas croire la moitié de ce qu'ils disent. Cet abus de l'invective est fâcheux pour l'éducation du pays, dont il émousse le point d'honneur, et pour la morale publique, qu'il désarme de sa plus redoutable sanction, en usant et démontrant, au service quotidien de la calomnie, des mots à réserver pour les flétrissures les plus méritées. Et puis, il y a quelque chose de repugnant dans cet érêthisme de la calomnie à laquelle l'insulteur ne croit pas lui-même, et qui n'a d'autre but que de se imposer par la véhémence à la crédulité d'une opinion publique ahurie par l'énormité des actes reprochés aux chefs, qui jusqu'alors commandaient sa confiance. Le respect pour les pouvoirs sortis du vote de la population est la sauvegarde du régime parlementaire ; une fois ce respect détruit le gouvernement appartient au plus offrant et dernier enchérisseur.

LA PROCHAINE GUERRE.

Suivant une correspondance télégraphique de Vienne, publiée par le *Standard*, ce serait seulement dans ces derniers temps que l'Allemagne aurait songé à se mettre en mesure contre l'éventualité d'une guerre avec la Russie, cette éventualité ayant jusqu'alors été considérée, dans les sphères officielles, comme une véritable impossibilité. L'entrevue de Dantzig même, d'après le correspondant du journal anglais, n'aurait pas été provoquée par un refroidissement entre Saint-Petersbourg et Berlin, mais plutôt par l'appréhension d'une guerre entre la Russie et l'Autriche. Ainsi l'état-major général allemand ne songeait ni nullement jusqu'ici à prendre des précautions contre la Russie, dans le genre de celles qu'il avait prises contre l'Autriche et la France, bien des années avant les guerres de 1866 et de 1870.

Aussi, tandis qu'on veillait toujours attentivement sur la frontière des Vosges, on ne se préoccupait nullement d'un danger pouvant venir de l'Est. Ce dernier problème vient à peine d'entrer dans la phase d'un examen pratique, n'ayant été auparavant traité que théoriquement et académiquement. D'après ce qu'on nous affirme, ajoute le correspondant du *Standard*, le maréchal de Moltke a résumé le résultat de ses dernières études sur la question en disant que l'Allemagne est hors d'état d'entreprendre une guerre contre la Russie, avant dix-huit mois ou deux ans. Cela veut dire seulement, il est vrai, que l'Allemagne ne pourrait actuellement entrer en campagne avec autant d'assurance et de confiance que lors des dernières guerres avec l'Autriche et la France.

Le gouvernement allemand est d'avis que les fortifications des places de l'Est, notamment de Posen et de Thorn, ont besoin d'être considérablement augmentées, et que quelques ports de la Baltique, tels que Dantzig, Pillau, Königsberg, demandent à être mis dans un meilleur état de défense, avant qu'on puisse songer à une campagne contre la Russie.

De plus, il sera nécessaire d'élaborer en détail un nouveau plan stratégique, prévoyant une guerre simultanée avec la France et la Russie. La question du quartier général, pour la concentration d'une armée d'invasion, devra également être réglée, et l'on prétend que le maréchal de Moltke incline pour Breslau comme point central. Si dès

aujourd'hui, tout est prêt pour commencer les travaux de fortification et autres préparatifs que comporte ce plan, on compte qu'il faudra au moins dix-huit mois pour tout terminer.

Pour ce qui est de l'Autriche, dit en terminant le correspondant du journal anglais, les fortifications qu'on est en train de construire autour de Cracovie et de Przemyśl, en Galicie, ainsi que l'approvisionnement et l'armement de ces places exigeront également dix-huit mois environ. Les préparatifs, d'ailleurs, qu'on fait en Autriche sont basés sur la prévision qu'elle n'aurait qu'un seul ennemi à combattre, de manière à pouvoir envoyer treize corps d'armée, soit 650,000 hommes, sur la frontière russe, pendant que deux corps d'armées resteraient en Bosnie et en Dalmatie. Cette prévision implique l'idée qu'on ne compte pas l'Italie comme devant se joindre aux ennemis de l'Autriche, dans le cas d'une guerre de celle-ci avec la Russie.

A TRAVERS LA VILLE.

A LA CITADELLE.—On a reçu ordre à la Citadelle de préparer les appartements du Gouverneur Général. On croit que Son Excellence viendra y demeurer au commencement de mai.

PAYEZ VOS TAXES.—A la Cour du recorder samedi, la corporation a obtenu jugement contre 116 contribuables qui n'ont pas payé leurs taxes après avoir reçu un avis les engageant à le faire dans un temps déterminé.

MILITAIRE.—Les hommes de l'artillerie de place de cette ville, se sont rendus en corps hier matin, à l'église St Roch, où ils ont assisté à la grand-messe.

1812.—Encore un des acteurs de cette époque mémorable qui vient de disparaître. Le lieutenant-colonel Vincent Dubé est mort à St. Pacôme, vendredi dernier, à l'âge de 94 ans, deux mois et neuf jours.

MORT SUBITE.—Un jeune homme, Raphaël Morissette, fils de M. Pierre Morissette, autrefois de Québec, est mort subitement à Chicago, la semaine dernière, à l'âge de 17 ans et cinq mois.

AMPUTATION.—Le Dr Parke, de cette ville, est allé à St-George de la Beauce, vendredi, faire l'amputation du bras gauche au frère du sénateur Pozer.

ACCIDENT.—Samedi après-midi un charretier descendant la côte Lamontagne avec un voyage de neige. Arrivé près de l'hôtel Dion, le tombereau est parti en dérive et a heurté violemment à la tête un gamin qui passait sur le trottoir. Le pauvre enfant a roulé par terre et quand on l'a relevé, le sang lui sortait des oreilles.

TEMPÉRATURE.—Nous avons eu hier matin la plus forte tempête de neige de l'hiver. N'empêche que vers midi le vent s'est apaisé et que le soleil a lui ensuite comme dans les plus beaux jours. Aujourd'hui le temps est splendide.

A L'ÉPOUVANTE.—Il est étonnant que nous n'ayons pas quelque sérieux accident à enregistrer, car depuis quelques jours, les chevaux semblent avoir conspiré pour prendre le mors aux dents et faire faire la culbute aux personnes qu'ils promènent. Plusieurs dames et messieurs ont été ainsi roulés dans la neige, mais s'en sont tous heureusement tirés.

LAURÉATS.—Nous apprenons avec plaisir le succès brillant que vient de remporter M. Albert Marois dans les épreuves du Doctorat, devant la Faculté de Médecine de l'Université-Laval. Le Dr Albert Marois doit s'établir à Québec où il ouvrira prochainement son bureau à l'ancienne résidence de feu le Dr Roy, côte du Palais. Nous félicitons le nouveau docteur et lui présentons nos souhaits pour son avenir.

M. Joseph-Alphonse Marcoux vient aussi de terminer d'une manière brillante son cours de médecine à l'Université Laval. Il vaudra bien accepter nos félicitations pour cet heureux résultat et en même temps nos meilleurs souhaits pour l'avenir. Nous sommes certain que ses études sérieuses, ses talents, son activité et son caractère bien connu de gentilhomme lui assurent d'avance de grands succès dans la pratique de son art et une place distinguée parmi les médecins qui font honneur à la profession. Le jeune docteur Marcoux doit aller s'établir, paraît-il, à St-Joseph de Lévis, près de l'église. (Communiqué).

BIBLIOGRAPHIE.—M. J. A. Couture, médecin vétérinaire et surintendant de la Quarantaine du bétail à Lévis, vient de publier un *Traité sur l'élevage et les maladies des bestiaux*. Cet ouvrage, qui

est orné d'un certain nombre de planches, est fort bien fait et est indispensable aux cultivateurs qui y trouveront des renseignements précieux. On ne possède généralement à la campagne, que des notions très rudimentaires sur la reproduction du bétail, et cependant il y a là toute une source de richesses pour qui sait acquérir les connaissances nécessaires.

LE BARON DE LONGUEUIL.—Frank Miller, se disant baron de Longueuil, a été condamné par la cour criminelle de Providence à cinq ans d'emprisonnement, comme faussaire. Il avait commis depuis dix ans une quantité de faux, dans le but de se faire passer pour l'héritier légitime du baron de Longueuil, dont la succession, ouverte à Québec, est estimée à \$5,000,000. On se rappelle sans doute, (ses victimes surtout doivent s'en rappeler), qu'il dupa sous son nom d'emprunt un grand nombre de cultivateurs de nos campagnes.

ENCAN DE MEUBLES.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la vente à l'encan de meubles, piano, etc., de la succession de feu Dame Julie Sylvestre, épouse de F. X. Lepage, écrivain, qui aura lieu demain mardi, à sa résidence, N° 89 rue des Fossés, St. Roch. Tout sera vendu sans réserve. (Pour les détails voir l'annonce.)

MARITIME.—Le *Nova Scotian*, de la ligne Allan, parti de Liverpool le 22 mars, est arrivé à Halifax hier soir à 10.30 heures, avec les malle qui ont été expédiées immédiatement par l'Intercolonial.

On mande de St. Jean, Nouveau-Brunswick, que les glaces qui bloquaient le bassin de Miras ont disparu. Les goélettes naviguent maintenant librement.

Il n'en est pas de même à St. Jean de Terre-Neuve, et les goélettes de pêche sont encore emprisonnées dans les glaces.

PROGNOSTICS.—Voici les pronostics de Vennor pour le mois d'avril :

Dimanche avant Pâques.—Temps généralement beau et chaud ; gelée la nuit, dans certaines parties du Canada et dans le Nord de New-York. Chaleurs extraordinaires dans les régions de l'Ouest pendant la semaine. Petites averses, probablement le 6 et le 7 du mois. Il se peut que le temps redevienne frais et variable, avec nuits froides et de la gelée dans quelques régions. Indications générales d'une saison avancée.

Dimanche de Pâques.—Temps sec et beau ; perspective d'une prompte ouverture des cours d'eau à la navigation, dans les sections du Nord. Un vent plus froid pourrait bien avoir lieu pendant un jour ou deux. Très peu de pluie jusqu'à présent. En somme, il fera beau et plus ou moins chaud pendant la semaine.

Dimanche de Quasimodo.—Changement à un temps couvert et peut-être plus froid ; petites averses ou indications de pluie. Le St. Laurent sera sans doute dégelé et navigable cette semaine. Vers la fin de la semaine, temps plus froid, pluie et grésil, et peut-être de la neige dans les régions du Nord, particulièrement dans la section du bas St. Laurent et dans l'Est. Beau temps, sec et plus ou moins chaud le 22 et après.

2e Dimanche après Pâques.—Changement probable à un temps plus chaud et généralement sec. Indications d'orages et probablement de grands vents : temps plus froid et orageux dans l'Ouest. En somme, temps chaud et sec pendant la semaine dans la plupart des régions : nullement semblable au temps ordinaire du mois d'avril. Après le 28, changement de temps au froid et à la pluie.

3e Dimanche après Pâques.—Temps plus froid ; pluie et neige dans quelques sections du Nord ; indications presque certaines de froid et de pluie dans la première partie du mois de mai.

FAITS DIVERS.

LA GLACE.—Le Richelieu est libre de glaces jusqu'à St-Hilaire. A Montréal, la glace s'est mise en mouvement, mercredi, au milieu du fleuve ; le chenal est fait entre le pont et l'île Sainte-Hélène.

A TROIS RIVIERES.—Le vol d'un cadavre à Trois-Rivières a coûté plus de \$300, en plus les frais et dommages, à leurs auteurs.

On suppose que le cadavre a été volé la nuit suivante qu'il aura été inhumé, caché pendant quelques jours, puis mis à bord du train de Montréal.

Malheureusement, le train fut retardé par la tempête, et comme le jour com-

— Papa, demande l'estimable galopin on dit que les castors sont industriels. Qu'est-ce qu'ils font ?

Alors, M. Timoléon père, sentencieusement :

— C'est une chose qu'il n'est pas permis d'ignorer : tu devrais savoir qu'ils font des chapeaux !

LES GENS DE PROFESSION ET
les étudiants, préfèrent l'Huile Astral
de Pruit à toute autre, parce qu'elle
donne une lumière douce et agréable
la plus délicate.

JARDINIER DEMANDE
On demande un bon JARDINIER pouvant
aussi s'occuper de la culture en générale.
S'adresser à
N BRINDAMOUR,
Ste. Foye, près du Monument.
1 avril 1832—3p

A l'honneur d'informer les Dames en particulier, qu'il est entré avec M. d' Lapointe 63, rue Puade, vis-à-vis la Basilique, d'une maison de Mail, et qu'il est prêt à entreprendre tout ouvrage en cheveux qu'on voudra bien lui confier.

Une remise de 20 p. cent sera faite sur tous les ouvrages dont on voudra bien le charger.

Il n'a ni pègures une spécialité.

Cheveux non peignés à des prix bon prix.

Il informe le public en général qu'on peut prendre un bain à toute heure à cet établissement.

ED. LAPOINTE
Propriétaire.

OMER DESPLATS,
Perruquier

21 mars 1882.

21 mars 1882.

ENCORE LULLIER.

Le procès de Lullier, accusé d'avoir assassiné un officier de marine, M. Sibour, s'est terminé par un incident d'extrême caractère. L'avocat de Lullier ayant rappelé le fait que Paul de Cassagnac, dans une attaque sanglante contre son client, avait écrit: "Lorsque Lullier aura un certificat d'honneur du capitaine Sibour, je me battrai avec lui," la cour a demandé au capitaine s'il avait signé le rapport dans lequel Lullier est accusé de faits abominables.

—Oui, et je le signerais encore, a répondu le capitaine; c'était mon devoir.

—Mais, me croyez-vous coupable de l'offense, a demandé Lullier? Si vous dites non, je vous demanderai pardon publiquement, car mon seul grief contre lui est que je le crois convaincu de ma culpabilité.

—Je ne vous crois pas capable d'une chose aussi honteuse, a répondu Sibour.

La-dessus Lullier pressant les mains du capitaine, lui a demandé pardon, et la cour a révoqué la sentence de six mois d'emprisonnement à deux mois.

Cette poignée de main, a dit Lullier, signifie que je peux me mesurer avec de Cassagnac.

Il est assez difficile de voir comment Pepol, le célèbre duelliste, peut refuser de donner satisfaction à Lullier dans la circonstance.

S'il y a rencontre entre les deux hommes, ce sera l'un des plus fameux duels du temps moderne, car Lullier, quoique gaucher, est une des plus fines lames de France et de Navarre.

LA FRANCE ET L'ITALIE.

LES VÊPRES SICILIENNES.

Une dépêche de Palerme annonce que le sixième centenaire de cet événement a été célébré le 31 avec grande pompe. Les magasins étaient fermés et une foule immense circulait dans les rues. Le sénateur Peretse a prononcé un grand discours. Garibaldi était présent.

La haine que l'Italie porte à la France, est que trop bien révélée par la commémoration de ce massacre dont voici l'historique.

Le nom de *Vêpres Siciliennes* est donné à l'extermination des Français par les Siciliens en 1282, et dont le résultat fut d'arracher à Charles d'Anjou la souveraineté de la Sicile. Les rigueurs de Charles d'Anjou avaient soulevé le peuple. La régularité qu'un gouvernement apportait surtout dans l'exécution des mesures fiscales avait répandue partout la haine de sa domination, mais surtout en Sicile. Palerme n'avait pas vu sans dépit son rang passer à la ville continentale de Naples qui semblait à Charles d'Anjou une capitale plus appropriée à sa puissance en Italie et à ses vastes desseins; la reste de l'île, laissé en proie à des agents qui traitaient avec rudesse une population dont ils ne comprenaient pas les mœurs, ressentait doublement le poids d'une tyrannie de seconde main. Une fermentation sourde et mal étouffée chez ce peuple sombre et fier aurait dû devenir Charles d'Anjou. Il ne vit rien.

Quelques nobles, cependant, cherchaient, dans le cas d'une éruption, à assurer à la patrie le secours d'un roi intéressé—don Pèdre III, roi d'Aragon—par ses liens de famille et par son ambition à en prendre la défense. Jean de Procida surtout n'avait rien négligé. Don Pèdre monta sur une flotte rassemblée à Portofango croisant devant les côtes d'Afrique sous prétexte de châtier les Barbaresques, au moment même où Charles d'Anjou s'apprêtait à quitter le port de Brindes. Mais le roi de Sicile méprisait trop le roi d'Aragon qu'il regardait comme un tout petit prince, pour se détourner de ses projets contre l'Orient.

Mais le lundi de Pâques de l'année 1282 (30 mars), une rixe particulière détermina l'explosion générale. Au moment où les habitants de Palerme se rendaient à l'église de Montréal, à l'heure des vêpres, un Provençal nommé Drouet, dit la légende, et quelques serviteurs et familiers français du justicier de la province insultèrent une femme. On en vint bientôt des paroles aux coups. Bref, les Siciliens, auxquels le port des armes était défendu, s'armèrent les uns de poignard qu'ils cachaient sous leurs vêtements, les autres de pierres, en criant: *Mort aux Français!* Ce cri est bientôt répété par tout Palerme; les Palermitains font main basse sur tous les Français qu'ils rencontrent, et courent au palais du gouverneur qui ne se sauve qu'avec peine.

La nouvelle du massacre de Palerme, comme l'éclaircie qui propage l'incendie, étend le massacre au fur et à mesure à Corleone, à Trapani, à Syracuse, à Agrigente. La petite ville de Sperlinga refuse seule de verser le sang français. Messine, où commandait le viceroi, Herbert d'Orléans, hésite quelque temps, mais se décide enfin; Herbert, devant la foule menaçante, est obligé de capituler et d'embarquer avec 500 hommes. Au bout d'un mois, il n'y avait plus de Français en Sicile. Le nombre des victimes est évalué à 8,000 environ.

Les Siciliens se donnèrent à don Pèdre III, et Charles d'Anjou s'efforça vainement de les soumettre.

TELEGRAPHIE GENERALE

Paris, 1er avril.—Les principaux journaux de Paris ont publié des articles sur la mort et les œuvres de Longfellow. M. Xavier Marmier, membre de l'Académie, a traduit en français plusieurs œuvres du poète américain.

Sir Sidney Huddley Waterlow, baronet, membre du parlement pour Gravesend, et autrefois lord-maire de Londres, a épousé mardi, à l'ambassade anglaise de cette ville Miss Hamilton, de San Francisco.

Le *Mémorial Diplomatique* publie une nouvelle sensation. Il ne s'agit rien moins que d'une réunion de tous les souverains du continent, dans le but d'assurer la paix de l'Europe.

Mme Mackay nie que sa fille soit fiancée au prince Philippe de Bourbon. Elle a exprimé son mépris pour les personnages ruinés qui font la chasse aux dots et a dit qu'ils n'étaient pas tolérés en Amérique.

Londres, 1er avril.—A la cour du Banc de la Reine, M. Clark a demandé la confirmation de M. Bradlaugh, député de Northampton, malgré l'appel de ce dernier devant la chambre des lords. Les juges Grove et Huddleston ont rendu un jugement contre M. Bradlaugh que ses adversaires veulent faire déclarer en état de banqueroute, afin de rendre son siège vacant à la Chambre des Communes.

Le jugement frappe M. Bradlaugh de £500 d'amende pour son premier vote illégal. La question des dépens est pendante jusqu'à la décision de la chambre des lords.

A la Chambre des Communes, hier soir, le procureur général, sir Henry James, a donné avis qu'il présenterait un bill pour défranchiser certaines circonscriptions électorales, pour manœuvres frauduleuses aux élections.

Lord Erskine est décédé.

Londres, 2.—Une partie de boxe a eu lieu dans l'ancienne chapelle de l'archidiacre Dunbar. Les juges étaient assis sur la table où se faisaient les communications, le chœur servait d'arène, et une foule de mauvais sujets de l'espèce la plus ravalée étaient placés autour. Au moment où la lutte s'engageait, la police est arrivée et a arrêté un des pugilistes et plusieurs spectateurs.

Dublin, 1er avril.—M. Dillon a protesté contre le prolongement de son incarcération, vu que l'état de sa santé empire. M. Forster a refusé de le remettre en liberté.

Arthur Herbert, anti-ligueur actif, a été assassiné hier, en revenant des sessions de Castle Island.

Des mandats d'arrestation ont été lancés contre six députés irlandais. Ces derniers ne viendront pas en conséquence en Irlande pendant la vacance de Pâques.

Dublin, 2.—Des constables additionnels ont été placés autour de l'hôtel de ville, à raison d'une lettre anonyme disant qu'on allait tenter de faire sauter l'édifice pendant les fêtes de Pâques.

Depuis que le juge de paix Herbert a été assassiné, on a tué onze moutons qui lui appartenaient.

Mary Power O'Connor, sœur du député de ce nom, a été poursuivie pour avoir induit les tenanciers de la paroisse de Drum à ne pas payer de redevances. On lui a laissé l'alternative de fournir une caution ou d'aller pour six mois en prison. Elle a adopté ce dernier parti.

St. Pétersbourg, 1er avril.—Le lieutenant Soukanoff a été fusillé hier à Cronstadt, en présence des troupes de la forteresse.

Dans la crainte d'un nouveau discours incendiaire du général Skobelev, le commandant des grenadiers a défendu à ses officiers d'accepter aucune invitation à dîner de la part du général.

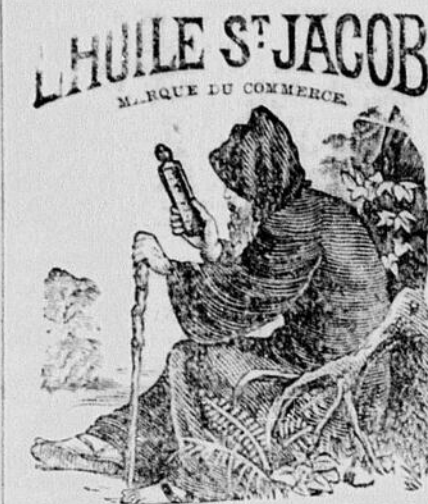
En apprenant le meurtre du général Strelnikoff, le czar a donné des ordres pour que les deux individus arrêtés fussent exécutés sous 24 heures. En conséquence, ils ont été pendus ce matin à Odessa.

Madrid, 1er avril.—Il y a eu hier une bagarre dans un des faubourgs de Barcelone. Les troupes ont fait feu sur les émeutiers et deux personnes ont été tuées.

Barcelone, 1er avril.—La paix est rétablie dans la ville.

Tunis, 1er avril.—On croit que Ali ben Khalifa, chef des insurgés, a refusé l'offre d'amnistie du bey.

Washington, 1er avril.—Les points du bill des exceptions sur lesquels on ne s'accordait pas dans l'affaire de Gaitan, ont été réglés. Le bill des exceptions est maintenant rédigé en entier et signé.



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Ésquimaude, l'Inflammation du Goutier, Entorses et Poignures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est faite à l'huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous les Droguistes et Commerçants de Médecine.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

MARCHANDISES NOUVELLES.

Nous commençons aujourd'hui la première ouverture de nos magasins pour printemps et dans le cours de la semaine prochaine, nous montrerons à nos clients un complet assortiment de nouveautés dans les principaux départements.

Soies, Satins Unis et Broché.

Etoffes à Robes, Indiennes

Manteaux, Franges etc.

Rubans, Chapeaux etc.

Effets en Dentelles etc.

Aussi une caisse de Gants de Kid Florence. Etoffes pour habillement de printemps. On vient de recevoir les effets mentionnés, et jamaïs nous avons reçu un aussi joli assortiment.

Toujours en main

Habillements complets et Par-dessus. Toute commande spéciale est exécutée avec soin et promptitude.

GLOVER, FRY & Cie.

13 mars 1882.

PRINTEMPS 1882

Nous avons l'honneur d'informer nos pratiques et le public en général, que nous

Importations de Printemps

arriveront et seront étalées cette semaine et les semaines suivantes durant toute la saison.

FYFE, WRIGHT & LEITCH

4, rue de la Fabrique.

TAPIS! TAPIS!!

Nous avons résolu d'accorder un escompte de 20 0/0 sur les Tapis de

BRUXELLES ET TAPISSERIE.

FYFE, WRIGHT & LEITCH

14 mars 1882.

AGENCE DE LIVRES, JOURNAUX, ETC.

223 RUE ST. JEAN.

J. N. DUQUET, publiciste et agent général de publications Canadiennes, Américaines et Européennes. On peut voir les échantillons de plus de 27 ouvrages différents ainsi que le catalogue, à sa résidence, 223, rue et faubourg St. Jean.

M. Duquet vient de recevoir une belle collection de livres de Paris. Une visite est sollicitée.

25 février 1882.

POUR LE DEJEUNER.

CHOCOLAT - MENIER

EXPOSITION DE PARIS, 1878

Obtention du premier prix

Grand diplôme d'honneur.

Consommation annuelle dépassant

20,400,000 livres

IL A REMPORTÉ 30 MÉDAILLES

A vendre partout.

JOHN HOPE & Co.,

Agents Généraux, Montréal.

février 1882—3jm

La Pâte de Cerisier De Lyman BLANCHIT LES DENTS

La Pâte de Cerisier De Lyman Previent la Carie

La Pâte de Cerisier DE LYMAN Enleve le Tartre

La Pâte de Cerisier DE LYMAN PURIFIE L'HALEINE.

22 mars 1882.

POUR

RHUME ET TOUX,

INFLUENZA, CATARRHES,

BRONCHITES, ASTHME,

CONSOMPTION, SCROFULE

ET TOUTES LES

Maladies Absorbantes

FAITES USAGE DE!

L'EMULSION

Elle ne manque jamais de guérir toutes les maladies du SYSTÈME NERVEUX comme

L'ANXIÉTÉ MENTALE,

DÉBILITÉ GÉNÉRALE

PAUVRETÉ DU SANG, ETC.

D'huile de Foie de Morue

et elle est recommandée par la profession médicale, comme une préparation de première classe.

DE PUTTNER

VENDE PAR TOUS LES DROGUISTES.

Prix - - - 50 cents.

Avec Hypophosphites, Etc

13 mars 1882.

Médecine magnétique de Mack



Aliment du Cerveau et des Nerfs

Est un remède sûr, prompt et efficace pour affections nerveuses, dans toutes leurs phases, faiblesse de mémoire, impuissance du cerveau, prostration sexuelle, perles nocturnes, spermatorrhée, faiblesse générale, et impuissance générale. Elle renforce les nerfs, renforce l'intelligence, renforce le cerveau affaibli, et rend une vigueur surprenante aux organes généraux épuisés. L'expérience de milliers de personnes prouve que c'est un remède inestimable. La médecine est accessible au goût: chaque boîte contient assez de médicament pour deux semaines, et c'est la meilleure médecine et la plus économique.

Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons envoyer gratuitement par la poste à n'importe quelle adresse.

La MÉDECINE MAGNÉTIQUE DE MACK est vendue par les pharmaciens pour 50 cents la boîte, ou 12 boîtes pour \$5, ou bien sera envoyée franco par la poste, sur réception du montant, en adressant

MACK'S MAGNETIC MEDICINE Co.,

Vendue à Québec par J. J. VELO N 122 rue St. Joseph et par LAROCHE & CIE., vis-à-vis le Bureau de poste.

30 d. cembre 1881.

Société de Prêts et Placements.

ARGENT A PRETER.

La Société a actuellement en caisse une somme d'argent qu'elle se prête, sur garanties hypothécaires, ramovable, capital et intérêt, tous les mois, tous les trois mois ou tous les six mois. Les prêts se font par sommes de \$50 et plus et pour un an jusqu'à dix ans.

Aucune amende n'est imposée sur les arriérés.

Les transactions se terminent avec toute la diligence possible.

La Société prête aussi aux actionnaires sur la garantie de leurs actions.

Pour toutes informations, s'adresser au Bureau de la Société, No. 14, rue St. Jacques.

LS. BOURGET,

Président.

ROBT LAROCHE

Sec. Trés.

Québec, 29 février 1882



Chemin de Fer Q. M. O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES

A PARTIR DE

LUNDI, 2 JANVIER 1882

Les trains partiront comme suit:

	Mixte	Maille	Express
Départ de Hochelaga pour Ottawa	8:00 PM	8:30 AM	8:00 PM
Arrivée à Ottawa	7:55 AM	1:20 PM	8:00 PM
Départ d'Ottawa pour Hochelaga	10:00 PM	8:10 AM	4:00 PM
Arrivée à Hochelaga	9:45 AM	1:00 PM	3:45 PM
Départ de Hochelaga pour Québec	6:40 PM	3:00 PM	10:30 PM
Arrivée à Québec	8:00 AM	9:20 PM	6:30 PM
Départ de Québec pour Hochelaga	5:30 PM	10:00 AM	10:00 PM
Arrivée à Hochelaga	7:30 AM	4:50 PM	8:50 PM
Départ de Hochelaga pour St. Jérôme	6:00 PM		
Arrivée à St. Jérôme	7:45 PM		
Départ de St. Jérôme pour Hochelaga	6:45 AM		
Arrivée à Hochelaga	9:00 PM		
Départ de Hochelaga pour Joliette	5:15 PM		
Arrivée à Joliette	7:40 PM		
Départ de Joliette pour Hochelaga	6:20 AM		
Arrivée à Hochelaga	8:50 PM		

(Trains Locaux entre Aymer, Hull et Ottawa.)

Sur tous les trains pour Passagers il y a des magnifiques Châssis-Palais et des Châssis-Dorés élégants sur les Trains de Nuit.

Les Trains allant et venant d'Ottawa font rencontre avec les Trains allant et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 heures P. M.

Tous les Trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal, et quittent la Gare du Mile-End, 5 minutes plus tard qu'à Hochelaga.

Bureau Général, 13, Place d'Armes.

BUREAU DES BILLETS:

13, PLACE D'ARMES, MONTRÉAL.

202, RUE ST. JACQUES, QUÉBEC.

OPPOSITE ST. LOUIS HOTEL, QUÉBEC.

OPPOSITE RUSSELL HOTEL, OTTAWA.

L. A. SENECAU,

Surintendant en chef

4 janvier 1882.

Chemin de Fer Intercolonial

1882—SAISON D'HIVER—1882

Le et après LUNDI, le 21 NOVEMBRE, les Trains ma cheront tous les jours, les Dimanches exceptés, comme suit:—

Laisseront la Pointe-Lévis

Temps de Chemin. Québec.

Express pour Halifax et St.

Jean 8:10 A.M. 7:55 A.M.

Accommodation et Maille. 9:30 A.M. 9:15 A.M.

Fret 7:00 P.M. 6:45 P.M.

Arriveront à la Pointe-Lévis

Express d'Halifax et de St.

Jean 8:21 P.M. 8:05 P.M.

Accommodation et Maille. 3:40 P.M. 3:25 P.M.

Fret 5:25 A.M. 5:10 A.M.

Les trains qui vont à Halifax et à St. Jean se rendront à leur destination le Dimanche; ceux qui partiront de St. Jean et de Halifax arrêteront à Campbelltown.

Le chat Pullman attaché au convoi qui laisse la Pointe-Lévis les Mardis, Jeudis et Samedis, se rendra directement à Halifax, et celui qui suivra le convoi les Lundis, Mercredis et Vendredis, ira droit à St. Jean.

D. POTTINGER,

Surintendant en Chef.

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N.-B.

15 novembre 1881.

17 novembre 1881.